## Réduction des risques de catastrophe et préparation aux risques



## Objectifs d'apprentissage

#### À la fin de la session, les apprentis :

- ✓ Reconnaîtront les concepts clefs d'aléa, de vulnérabilité, d'exposition, de catastrophe, de risque de catastrophe, de résilience, de prévention, d'atténuation et de préparation à la réponse
- ✓ Reconnaîtront le rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et les mesures à adopter dans les différentes phases du cycle de gestion des risques de catastrophe
- ✓ Sauront comment intégrer la **gestion de la réduction des** catastrophes (GRC) dans la gestion du site

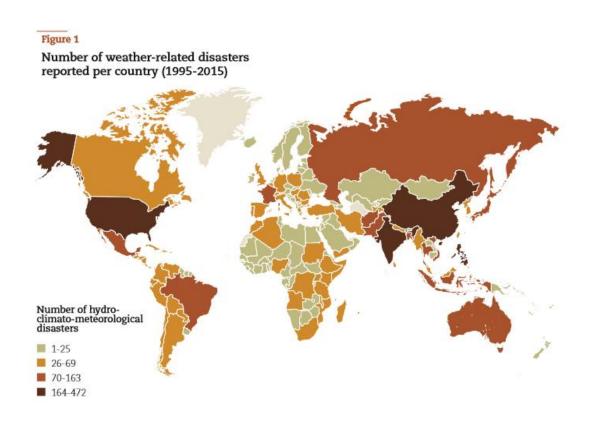


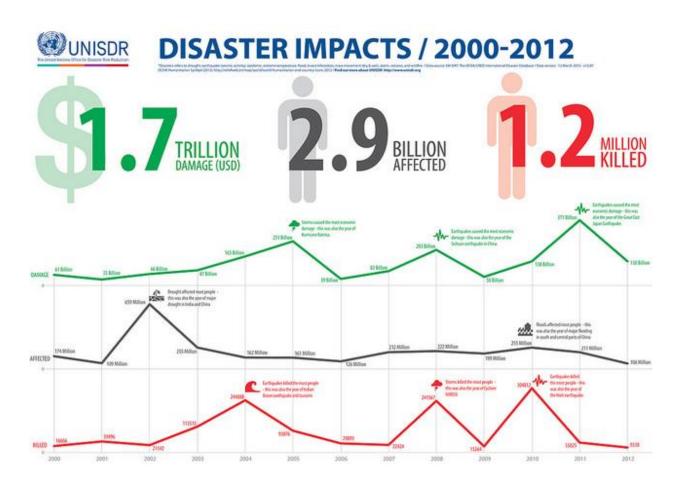
#### Plan du module

- I. Statistiques sur les catastrophes
- II. Définitions et concepts clefs
- III. Menaces sur le patrimoine
- IV. Gestion des risques de catastrophe (GRC)
  - 1. Le cycle de gestion des risques de catastrophe
  - 2. La séparation erronée entre les secteurs de la GRC et du patrimoine
  - 3. Perceptions erronées
  - 4. Lier la GRC et les secteurs du patrimoine
  - 5. Intégration de la GRC dans les plans et systèmes de gestion des sites
- V. Rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité
- VI. Attaques sur la culture
- VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits
  - Aperçu des activités de l'UNESCO en matière de GRC pour la culture et le patrimoine

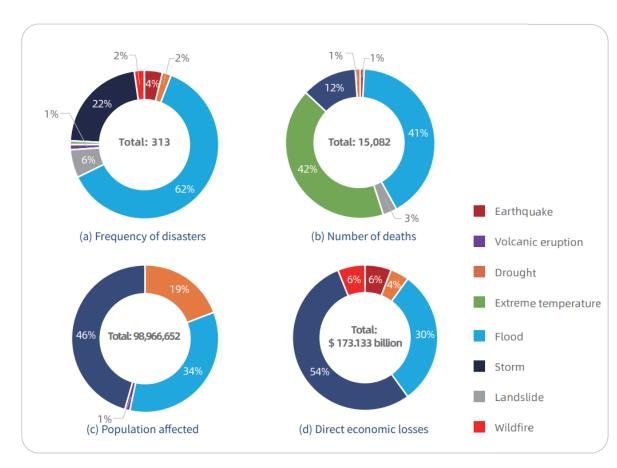


## I. Statistiques sur les catastrophes



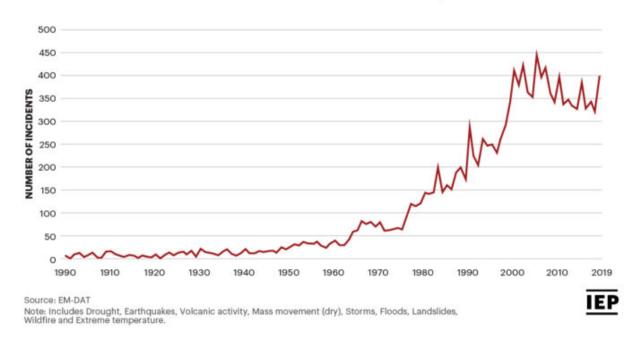


## I. Statistiques sur les catastrophes



**Source** : Répartition de la fréquence et des pertes par type de catastrophe dans le monde en 2020, <u>2020 Global Natural Disaster Assessment Report</u> (2020), page 4

#### Trend in the number of natural disasters, 1900 to 2019



**Source**: Tendances dans le nombre de catastrophes naturelles de 1900 à 2019, <u>Increase in Natural Disasters on a Global Scale by Ten Times</u>, Vision of Humanity (2022)

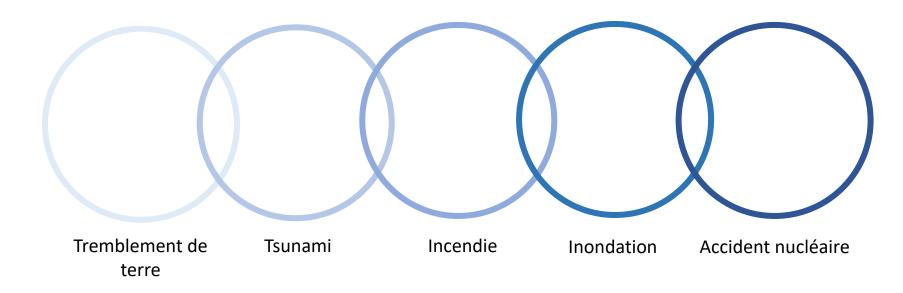
## II. Définitions et concepts clefs

- <u>Catastrophe</u>: perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société, à quelque échelle que ce soit, due à des événements dangereux interagissant avec des conditions d'exposition, de vulnérabilité et de capacité entraînant un ou plusieurs des éléments suivants: pertes et impacts humains, matériels, économiques et environnementaux
- <u>Risque de catastrophe</u>: les pertes potentielles en terme de vie humaine, les blessures ou les biens endommagés qui pourraient survenir dans un système, une société ou une communauté dans une période de temps spécifique, en fonction de l'aléa, de l'explosion et de la vulnérabilité (Risque de catastrophe = H x E x V)
- <u>Réduction des risques de catastrophe (RRC)</u>: la réduction des risques de catastrophe vise à prévenir les nouveaux risques de catastrophe, à réduire les risques existant et à gérer les risques résiduels
- <u>Vulnérabilité</u>: les conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la vulnérabilité d'un individu, d'une communauté, d'actifs ou de systèmes d'impacts

- <u>Exposition</u>: la situation des personnes, des infrastructures, des logements, des capacités de production et des autres biens humains tangibles situés dans des zones exposée aux aléas
- <u>Prévention</u>: les activités et mesures visant à éviter les risques de catastrophe existants et nouveaux (par exemple, les réglementations sur l'utilisation des terres qui n'autorisent aucune installation dans les zones à haut risque)
- <u>Atténuation</u>: la réduction ou la minimisation des impacts négatifs d'un événement dangereux (par exemple, une sensibilisation du public, des infrastructures résistantes aux dangers)
- <u>Préparation à la réponse</u>: les connaissances et les capacités pour répondre efficacement aux impacts des catastrophes probables, imminentes ou actuelles et pour y faire face (par exemple, l'évacuation, le développement d'arrangement pour la coordination)

### II. Définitions et concepts clefs

- <u>Danger</u>: un processus, un phénomène ou une activité humaine qui peut causer des pertes de vie, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages matériels, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Les risques peuvent être d'origine naturelle, anthropique ou socio-naturelle
- <u>Multi-risque</u>: il peut s'agir à la fois de la sélection de plusieurs risques majeurs auxquels le pays est confronté et des contextes spécifiques dans lesquels les évènements dangereux peuvent se produire simultanément, les uns après les autres ou de manière cumulative dans le temps, et en tenant compte des effets potentiels interdépendants

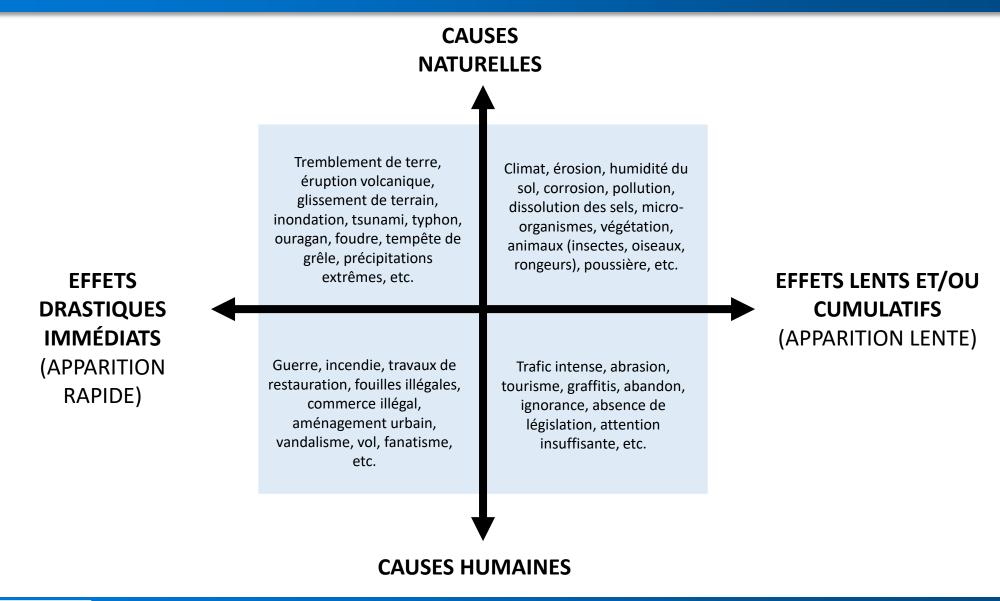


# II. Définitions et concepts clefs Risques et risques de catastrophe : en quoi sont-ils différents ?

- En cas de catastrophe, différents acteurs entrent en jeu, qui disposent de leurs propres plans et procédures
- Les risques de catastrophe sont souvent négligés dans les stratégies générales de gestion, il est donc bon de les considérer spécifiquement
- Les procédures d'intervention d'urgence, en particulier, sont très spécifiques et rarement mises en œuvre mais elles sont essentielles
- La gestion des risques liés aux catastrophe nécessite une approche multidisciplinaire



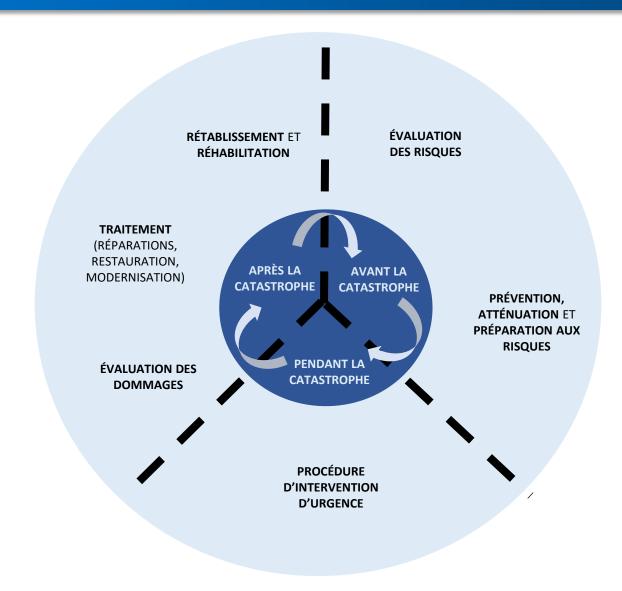
## III. Menaces sur le patrimoine



Le cycle de gestion des risques de catastrophes

Les **trois phases de la prevention des catastrophes** sont les suivantes :

- Préparation (avant)
- Réponse (pendant)
- Redressement (après)





#### La gestion des risques de catastrophes implique :

- L'identification des dangers, de l'expertise requise et des parties prenantes
- Comprendre les risques, notamment en élaborant des scénarios complexes d'événements possibles basés sur une chaîne probable de causes et d'effets multiples (primaires, secondaires et tertiaires)
- Planifier et agir pour la préparation, la réponse aux urgences et la récupération, dans le cadre plus large de la gestion des risques de catastrophes
- Sensibilisation et renforcement des capacités, réalisation d'exercices réguliers (tests) et suivi des exercices

La séparation erronée entre la gestion des risques de catastrophe et les secteurs du patrimoine

Secteur mondial de la gestion des risques de catastrophes

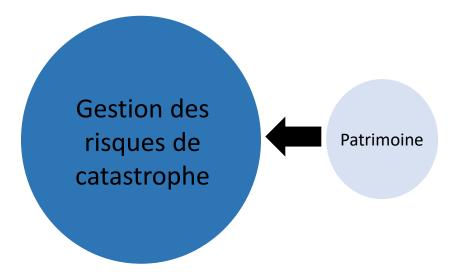
- Le secteur mondial de la réduction des risques de catastrophe ne s'intéresse pas suffisamment au patrimoine, les pertes de patrimoine n'étant pas prises en compte dans les statistiques/bases de données mondiales sur les catastrophes
- Le secteur du patrimoine ne connaît pas le « langage » de la gestion des risques de catastrophe

#### Perceptions erronées :

- Attitude culturelle (par exemple, fanatisme, superstition, réticence à soulever des questions auprès des supérieurs, etc.) et priorité donnée aux questions urgentes qui peuvent être « vues »
- Mauvaise compréhension et surestimation de la nature et des coûts des stratégies d'atténuation
- Manque de sensibilisation au rôle positif potentiel de la culture dans la gestion des risques de catastrophe

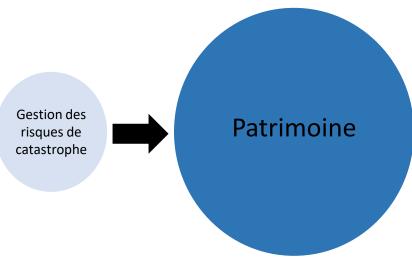






Les préoccupations relatives au patrimoine devraient être intégrées dans les politiques de gestion des catastrophe

Les systèmes de gestion des risques de catastrophe devraient être introduits dans les sites du patrimoine culturel



Intégrer la gestion des risques de catastrophe dans les plans et systèmes de gestion des sites



#### La plupart des biens du patrimoine Mondial ne sont pas préparés aux catastrophes



La destruction, dans un incendie, d'un monument vieux de 600 ans, la porte Sungnye ou porte Sud de Séoul (République de Corée), en 2008



Les vestiges de la cathédrame Notre-Dame de l'Assomption à Port-au-Prince (Haïti), détruite par le tremblement de terre de 2010

#### Effets des catastrophes, quatre dimensions :

- **Destruction totale ou partielle** des biens matériels existants dans la zone touchée
- Prestation de services et accès aux biens et services
- Gouvernance et processus décisionnels
- Nouveaux risques et vulnérabilité résultant de la catastrophe

#### Secteur de la culture, cinq composantes principales :

- Patrimoine bâti et biens culturel/naturels
- Biens meubles et collections
- Patrimoine culturel et immatériel
- **Dépôts** du patrimoine
- **Industries** culturelles créatives

Principal défi : obtenir des données fiables

#### Effets des catastrophes sur la culture

- Destruction totale ou partielle de monuments, sites, dépôts culturels, etc.
- Manque d'accès au patrimoine culturel, perturbation de la production de biens et services culturels, impossibilité de pratiquer sa culture
- Effets sur la capacité des agences en charge de la culture à mettre en œuvre, coordonner la réponse, leurs ressources humaines, informations, équipements, etc.
- Nouveaux risques dus à la fragilité des structures, à d'éventuels pillages, ou à des plans de reconstruction insensibles, etc.

#### Valeur des effets des catastrophes sur la culture

#### • Dommages:

- Coût de la **reconstruction des biens matériels**, y compris les équipements et les infrastructures (ou solutions alternatives)

#### • Pertes:

- Diminution des revenus et/ou coûts supplémentaires dus à la fermeture temporaire des biens culturels/annulation des événements culturels ;
- Coûts des **mesures d'urgence** visant à prévenir d'autres dommages
- Coûts de l'**interruption** de la production de biens
- Coûts pour assurer la **continuité** des services culturels
- Coûts pour la réduction de **nouveaux risques**, etc.

#### Stratégie de récupération pour la culture : besoins typiques

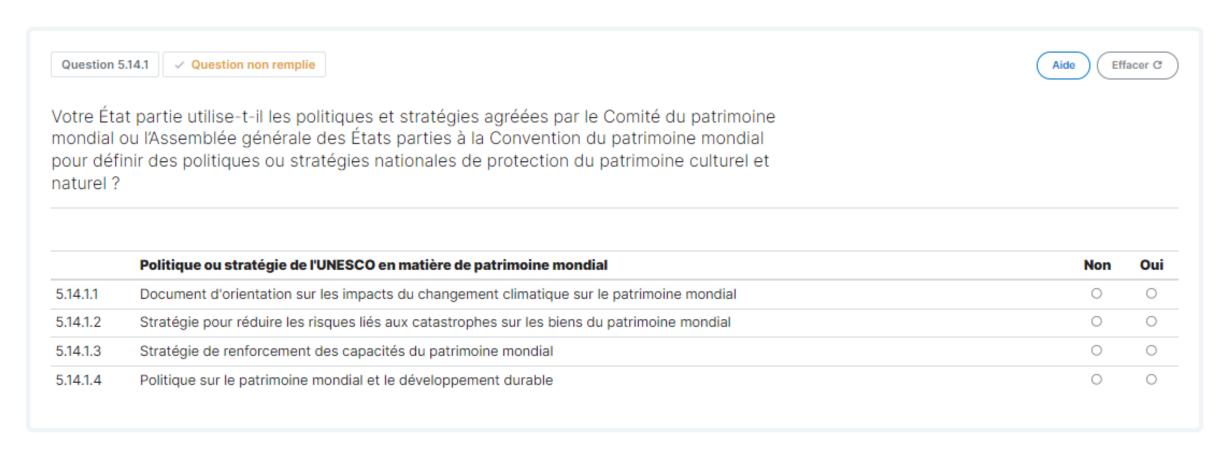
- Mesures de premiers secours
- Restauration/reconstruction des biens et des infrastructures
- Restauration des services culturels essentiels et des pratiques du patrimoine immatériel
- Reprise de la **production de biens culturels**
- Rétablir les revenus de base des personnes affectées et employées dans le secteur culturel
- Dispenser des formations
- Rétablir la fonctionnalité administrative du secteur
- Renforcer la réduction des risques de catastrophe pour les ressources culturelles affectées lors de la reconstruction
- Sensibilisation
- Etc.





## IV. Gestion des risques de catastrophe Questionnaire du Rapport périodique : Section I, Q5.14.1

5.14. Usage des politiques et stratégies agréées par le Comité du patrimoine mondial ou l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial pour définir des politiques ou stratégies nationales de protection du patrimoine culturel et naturel



Questionnaire du Rapport périodique : Section II, Q5.3.9





- <u>Résilience</u>: la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux aléas de résister, d'absorber, de s'accommoder, de s'adapter, de se transformer et de se remettre des effets d'un aléa de manière opportune et efficace, y compris par la préservation et la restauration de ses structures et fonctions de base essentielles grâce à la gestion des risques
- Le patrimoine culturel n'est **pas seulement une ressources passive** susceptible d'être affectée et endommagée par des catastrophes
- Il a un rôle proactif à jouer dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité

# La culture, un impératif de sécurité et une question humanitaire :

- Reconnaissance croissante du rôle de la culture dans la résilience en cas de catastrophe
- Nombre croissant de conflits intra-étatiques entre groupes définis par l'éthnicité ou la religion
- Lien entre les conflits et les catastrophes
- Non-intégration de la culture dans les stratégies humanitaires/sécuritaires
- Limites de l'approche traditionnelle de l'UNESCO

## La protection de la culture et la promotion du pluralisme culturel contribuent également à :

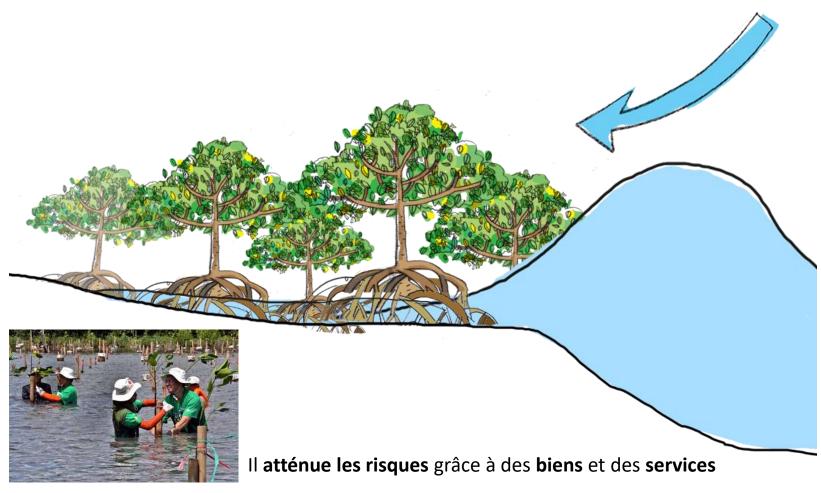
- La protection des **droits humains**
- La prévention des conflits et à la consolidation de la paix
- Au respect du droit humanitaire international et à la sécurité



Le patrimoine reflète la diversité culturelle et naturelle



Le patrimoine est relié aux populations et leur appartient



L'écosystème de mangroves de Floride



Il s'agit d'une ressource pour le **développement socio-économique durable** 



Il peut s'agir d'un outil puissant pour **communiquer sur les risques** 

# Priorité 1 : comprendre les risques de catastrophes pour la culture

- Identifier, évaluer et surveiller les risque que les catastrophes et les conflits font courir à la culture, dans le cadre d'un vaste processus participatif
- Consolider les orientations et promouvoir de nouvelles recherches sur la contribution réelle et potentielle de la culture et du patrimoine au renforcement de la résilience

# Priorité 2: renforcer la gouvernance du secteur de la culture pour gérer les risques de catastrophe

- Renforcer la coordination et la communication interinstitutionnelle entre les autorités chargées du patrimoine culturel et les acteurs de l'intervention d'urgence et de la gestion des risques de catastrophe en établissant des mécanismes de consultation permanents et des protocoles de préparation et d'intervention d'urgence
- Créer des unités dédiées au patrimoine culturel au sein des agences de CP (équipes interdisciplinaires)
- Renforcer les cadres politiques/légaux pour la gestion des risques de catastrophe et le patrimoine culturel en soulignant la nécessité d'inclure le secteur du patrimoine culturel dans tous les segments de la gestion des risques de catastrophe et à tous les niveaux de gestion des urgences

## Priorité 3 : investir dans la réduction des risques de catastrophe pour la culture

- Développer des systèmes de gestion des risques de catastrophe par le biais de processus inclusifs et consultatifs garantissant la participation de tous les principaux acteurs, et les intégrer dans les plans de gestion plus larges des sites du patrimoine culturel
- Participer à des programmes de formation sur la gestion des risques de catastrophe pour le patrimoine culturel afin de renforcer les capacités des professionnels, comme par exemple les premiers secours pour le patrimoine culturel
- Promouvoir la sensibilisation de tous les acteurs concernés par la gestion des risques de catastrophe à différents niveaux, ainsi que de la population en général

Priorité 4 : améliorer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace et pour « reconstruire de façon meilleure » dans le cadre de la récupération, de la réhabilitation et de la reconstruction de la culture

- Procéder à des examens réguliers des plans de gestion des risques de catastrophes à différents niveaux, ainsi qu'à des exercices réguliers impliquant les communautés concernées
- Assurer l'intégration de la culture dans les évaluations des besoins post-catastrophe (PDNA), et les évaluations de rétablissement et de consolidation de la paix (RPBA), si une telle évaluation a lieu dans votre pays
- Entreprendre des recherches pour réduire la vulnérabilité du patrimoine culturel dans les processus de rétablissement

Qu'est-ce que la Déclaration conjointe sur les évaluations post-crise et les plans de redressement (Joint Declaration on Post-Crisis Assessments and **Recovery Planning, PDNA)?** 

- Un protocole d'action conjoint établi en 2008 par les Nations unies, l'Union européenne et la Banque mondiale
- Un cadre pour aider à coordonner les efforts de redressement dans différents secteurs et en mettant l'accent sur la réduction des risques
- Méthodologie permettant de coordonner une assistance cohérente et prévisible aux gouvernements pour l'évaluation des conséquences socio-économiques des catastrophes

#### Joint Declaration on Post-Crisis Assessments and Recovery Planning 25 September, 2008

The European Commission, the United Nations Development Group and the World Bank seek to mobilize our institutions and resources to harmonize and coordinate post-crisis response frameworks to enhance country resilience to crises, by answering recovery needs of vulnerable populations and strengthening the capacity of national institutions for effective prevention, response and recovery. We believe a common platform for partnership and action is central to the delivery of an effective and sustainable international response after disaster- and conflict-related crises. We are engaged in significant work to reform the processes used by national and international partners to assess, plan, and mobilize support for recovery to countries and populations affected by natural disasters or violent conflicts.

A Common Platform for Action

We recognize that early strategic dialogue and engagement is an essential foundation that can be built upon as crisis management and recovery efforts move from planning to implementation, and we decide to:

- · Communicate strategically at both headquarters and field level as we monitor situations of fragility and conflict, and imminent or actual natural disasters, and identify opportunities for joint initiatives where our combined efforts may
- Participate in the relevant in-country planning processes and support the development and use of shared benchmarks/ results frameworks and joint processes for monitoring and review;
- Support the development and use of the common methodologies for post-conflict needs assessments, and a common approach to post-disaster needs assessments and recovery planning;
- Invest in development of toolkits and staff training to deepen our collective and institutional capacity for these
- Monitor progress in the implementation of the common platform through a senior level meeting that would take place

he European Commission



Cette vidéo est disponible sur le site de l'UNESCO ici



#### Destruction de l'ancienne ville d'Alep





21 novembre 2010

22 octobre 2014



Idéologie religieuse radicale : destruction de 14 mausolées à Tombouctou (Mali), 2012

Sanctuaire d'Al-Askari, Samarra (Irak), 2006, 2007

















Idéologie religieuse radicale : musées de Nimrud et de Mossoul, (Irak), 2015

#### Persécution fondée sur la culture et la religion :



Maisons chrétiennes marquées de la lettre « noun »



Réfugiés yézidis, Irak

#### Pillage et tarfic illicite





#### Nouvelles politiques :

- Stratégie de l'UNESCO pour la réduction des risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial (2007)
- Stratégie pour le renforcement de l'action de l'UNESCO en matière de protection de la culture et de promotion du pluralisme culturel en cas de conflit armés (novembre 2015)
- Résolution 2347 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la protection du patrimoine culturel (mars 2017)
- Addendum à la Stratégie relatif aux catastrophes naturelles (novembre 2017)

\* Principales caractéristiques de l'addendum sur les catastrophes naturelles\* aligné sur les quatre priorités d'action du <u>Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030</u>





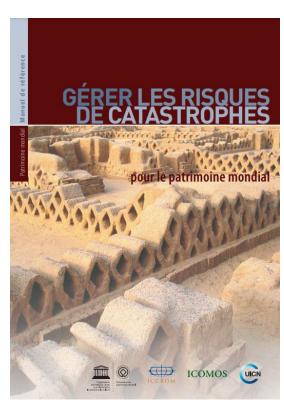
Lien vers le <u>Cadre Sendai pour la réduction des risques de</u> catastrophe 2015-2030

#### Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030

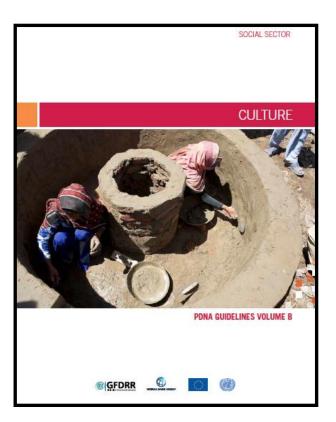
- Approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies à la suite de la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe (WCDRR) en mars 2015
- Vise à la « réduction substantielle des risques de catastrophe et des pertes en vies humaines, en moyens de subsistance et en santé, ainsi que des actifs économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays. »
- Le Cadre appelle aux priorités d'action suivantes, spécifiquement liées au patrimoine culturel :
  - « Evaluer et enregistrer systématiquement les pertes causées par des catastrophes, et d'en rendre compte au public, et de comprendre (...) le patrimoine culturel, le cas échéant en tenant compte de l'exposition à des dangers précis et des dangers précis et des informations relatives à la vulnérabilité. »
  - « Protéger ou soutenir la protection des institutions culturelles et d'autres sites présentant un intérêt historique culturel ou religieux. »

# Aperçu des activités de l'UNESCO en matière de gestion des risques de catastrophe pour le patrimoine culturel :

- Fournir un soutien technique (développement de plans de gestion des risques de catastrophe ; réalisation de PDNA pour la culture)
- Fournir une assistance financière pour les activités de préparation et de réponse aux situations d'urgence pat le biais du Fonds d'urgence pour le patrimoine
- Développer des **outils de renforcement des capacités** et des programmes de formation
- Défense des intérêts et soutien à la production de politiques



Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial, UNESCO (2010)



# Unité de préparation et de réponse aux situations d'urgence de l'UNESCO :

- Créée en 2014
- Objectif: renforcer la capacité de l'UNESCO à aider les Etats membres à prévenir, atténuer et se remettre des situations d'urgence affectant leur secteur culturel, tout en s'appuyant sur la force de la culture afin de soutenir la résilience, la cohésion et la stabilité
- Couvre toutes les situations d'urgence (catastrophes et conflits)

#### Nouveaux partenariats et outils :

- Fonds d'urgence pour le patrimoine créé en 2015
- Plan d'action adopté en 2017
- Culture dans les évaluations des besoins post-catastrophe (PDNA), les évaluations du rétablissement et de la consolidation de la paix (RPBA), etc.
- Mécanisme de réponse rapide, y compris l'établissement d'un fichier d'experts
- Nouveaux mécanismes de financement internationaux (CPF, ALIPH, etc.)
- Accord de coopération entre ICRC, ICC, ICCROM, UNOSAT, the Italian Task Force, DAI, Hermitage, etc.

#### Défense des intérêts et facilitation



La Directrice générale de l'UNESCO rencontre le président de l'Irak pour échanger sur la reconstruction de Mossoul (Irak) en 2019 :

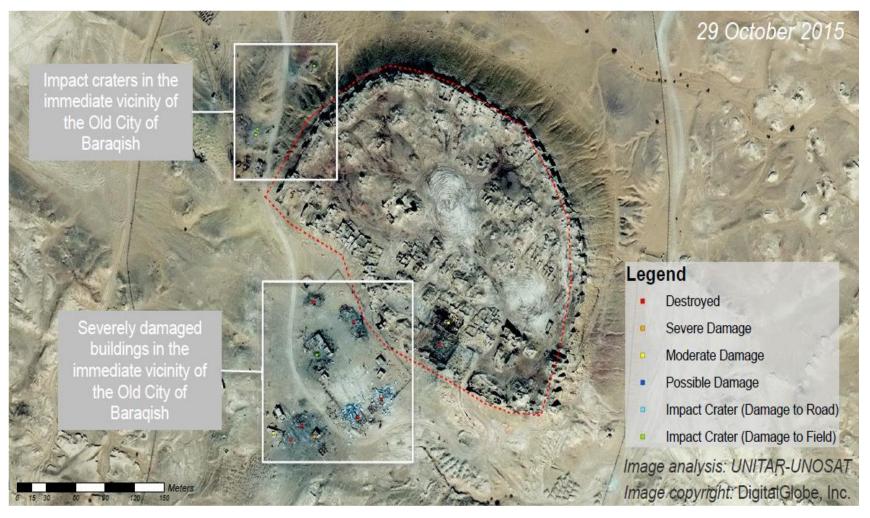
- Déclarations de la Directrice Générale
- Initiatives diplomatiques
- Réunions de haut niveau et conférences thématiques
- Mise en œuvre de projets forts, tells que « <u>Faire revivre</u> l'esprit de Mossoul »

#### Assistance technique et renforcement des compétences



- Soutien à la stabilisation d'urgence
- Réhabilitation
- Réunions de coordination technique
- Formation aux premiers secours
- Formation des militaires et des forces de maintien de la paix

#### Evaluations, collecte de données et suivi



#### Combat contre le trafic illicite

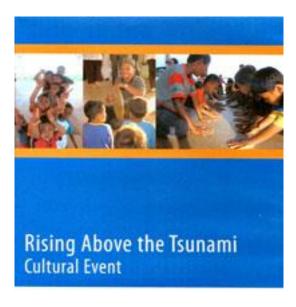




- Coordination avec INTERPOL, WCO, UNODC, UNIDROIT, ICOM et les experts du patrimoine pour suivre et identifier les objets culturels faisant l'objet d'un commerce illicite
- Sensibilisation des musées, du marché de l'art et du public en général à la diligence raisonnable
- **Médiation** pour le retour des biens exportés illicitement

#### **Education et communication**







040 PAL 4.3 Industrial & English Subside Short Version 00.31.00 Aud Version 05.34.12

<u>Le patrimoine Mondial expliqué</u> – court-métrage sur la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO

#### Que voulons-nous atteindre en définitive ?

- Un regain d'intérêt pour la préparation aux catastrophes, plutôt que de se concentrer uniquement sur la réponse aux catastrophes et au relèvement
- Une meilleure communication et des processus et mécanismes intégrés entre les secteurs concernés (patrimoine culturel, gestion des risques de catastrophes, développement, humanitaire et sécurité)
- Des connaissances, outils, approches et des pratiques nouveaux et innovants qui permettent de trouver un équilibre entre la protection des attributs patrimoniaux du bien/site (et de leurs valeurs associés), d'une part, et la sécurité de la population locale/des visiteurs, d'autre part
- La reconnaissance du rôle potentiel de la culture et du patrimoine dans la réduction des risques de catastrophe, et son intégration dans les stratégies et plans de réduction des risques de catastrophe

